



Des vignes, des fleurs et des abeilles

En plein vignoble cognaçais, Mosnac et Saint Simeux sont deux villages charentais où la surface agricole est dominée par la vigne. Si l'apiculture peut y paraître parfois difficile, il serait facile de se tourner vers cette culture intensive et mettre en cause les traitements chimiques. Et pourtant, ce qui s'avère encore plus inquiétant, c'est qu'à partir de mi-mai, les vignes sont davantage travaillées, les fleurs et adventices disparaissent de ces parcelles pour laisser place à un bel ordonnancement : un désert pour les abeilles.

Il y a trois ans, un ami viticulteur m'a demandé de positionner quelques ruches devant ses vignes en cépage pinot noir – destiné au vin de pays – pour aider à leur pollinisation. Ceci m'a permis de découvrir, d'après l'étude d'Edmond BARBIER, que les abeilles pouvaient intervenir dans la pollinisation de la vigne. Bien que mon ami viticulteur pratique une culture raisonnée, nous avons décidé d'établir une zone tampon entre les ruches et la vigne : c'était notre première jachère apicole. Les résultats ont été encourageants bien qu'insuffisants en raison de la surface limitée : 60 ares. Après la réalisation d'une deuxième petite surface, nous avons décidé de passer la vitesse supérieure !

Les premiers semis, fin avril

© APIVITI



Fin juin, au milieu des vignes

© APIVITI

L'idée qui avait germé était simple : proposer de la nourriture aux abeilles en créant des couverts mellifères sur des surfaces déjà en jachère, qu'il s'agisse de surfaces en rotation de culture de vigne (après l'arrachage d'une vieille vigne, le sol est laissé au repos deux à trois ans avant de replanter) ou de surfaces posant des problèmes de culture. En effet, l'agriculture locale étant presque totalement orientée vers la vigne, les viticulteurs d'aujourd'hui n'ont plus de matériel adapté au travail des champs, comme les rouleaux ou les semoirs.

Rapidement, nos échanges très positifs avec notre entourage nous ont conduit à regrouper agriculteurs, apiculteurs et toutes personnes sensibles au projet ; ceci afin d'éviter les actions dispersées, forcément moins efficaces, mais aussi pour permettre la mutualisation du matériel et des travaux. Il nous a fallu également rechercher des solutions financières pour l'achat des semences et obtenir l'appui technique de techniciens agricoles.

Afin de fédérer toutes les bonnes volontés, nous avons créé notre association APIVITI en décembre 2018. À ce jour, l'association compte 23 adhérents : 14 viticulteurs, 6 apiculteurs amateurs (80 ruches), 1 distillateur et 2 membres bienfaiteurs.

Les viticulteurs assurent la préparation des parcelles suivant les consignes des techniciens, ainsi que le fauchage en fin de saison. L'association se charge des semences et des semis.



Une partie de l'équipe devant l'école de Mosnac. Ici, le couvert mellifère a été choisi pour protéger l'environnement des écoliers © APIVITI

Pour les finances, nous avons obtenu le soutien de partenaires locaux : communauté de communes, maison de cognac, banque. Un financement participatif réalisé avec la plateforme Miimosa a également permis d'associer le grand public à notre démarche.

Qui va bénéficier de cette action ?

C'est d'abord toute la population qui profite de l'esthétique des parcelles fleuries. Plus important, protéger les pollinisateurs, c'est protéger nos ressources en nourriture qui dépendent en grande partie de la pollinisation.

Nos surfaces aident aussi à l'amélioration de la qualité de l'eau : le travail superficiel des couverts favorise la filtration des eaux pluviales et limite le ruissellement.

Mi-juin, sur le plateau de Saint Simeux © APIVITI



Techniciens et viticulteur lors de l'étude/analyse de parcelle

© APIVITI

Cet aspect renforce l'intérêt de notre démarche car nos deux villages, se situant sur les deux rives du fleuve Charente, sont dans l'emprise d'un captage important alimentant Saintes et Royan. Pour être cohérent avec cet enjeu environnemental, nous avons décidé, dans notre règlement intérieur, d'interdire l'emploi de chimique sur nos parcelles.

Pour les viticulteurs, APIVITI est une très bonne vitrine pour améliorer leur image souvent mise à mal. C'est aussi une meilleure prise de conscience de l'intérêt à protéger la biodiversité en diminuant puis en éliminant, autant que possible, l'emploi de produits chimiques, ce qui va également dans le bon sens pour leur santé.

À petite échelle, dans les vignes, les abeilles devraient limiter la coulure et le millerandage, améliorant la qualité des grappes.

Du côté des apiculteurs, on note évidemment une meilleure offre en nourriture pour nos abeilles. Également, un dialogue constructif s'est installé entre viticulteurs et apiculteurs. Par exemple, lors du traitement obligatoire contre la flavescence dorée, une alerte est lancée pour fermer les ruches pendant le traitement.



Où en sommes-nous ?

Fin avril, nous avons semé 19 hectares et, à terme, nous atteindrons 26. Pour cela, nous bénéficions du soutien d'une entreprise de conseils et fournitures agricoles. Les techniciens se sont chargés de l'analyse des sols (différents sur les deux communes), des recommandations pour la préparation des surfaces, de la fourniture de semences adaptées aux sols. Nous utilisons deux mélanges : un pour les groies sèches de Saint Simeux et un autre pour les terres plus lourdes de Mosnac. On trouve une vingtaine d'espèces dans ces mélanges. Bien sûr, phacélie, sarrasin et sainfoin y ont leur place.

Pour assurer un traitement uniforme des surfaces, c'est un de nos adhérents, équipé de matériel performant, qui a été chargé des semis.

Quels sont les premiers résultats ?

APIVITI est une formidable expérience humaine qui a permis d'établir un bon dialogue entre apiculteurs et viticulteurs mais également entre viticulteurs qui se découvrent, s'échangent des idées, des techniques, du matériel. Bref, APIVITI crée du lien !

Conseillés par nos techniciens, nous sommes tous conscients que les couverts mellifères d'Apiviti sont une nouvelle culture. Nos viticulteurs sont fiers de les mettre en œuvre. La recherche de qualité est un fil conducteur : pas de chimique, 80% de semences bio, conseils et suivi technique, stage de formation au rucher du CETA-TCSO pour les apiculteurs débutants.

Les couverts ont bien levé et les parcelles sont bien fleuries. Récemment, nous les avons inspectées en compagnie d'un entomologiste : elles sont bien colonisées par les pollinisateurs (abeilles domestiques et sauvages, bourdons) mais aussi par des insectes végétariens et leurs prédateurs. La biodiversité se met en place.

Nous constatons également un grand nombre d'abeilles et de bourdons dans les vignes, un retour des papillons et des sauterelles. Que se passe-t-il ? Nous assistons très probablement à une conjonction d'éléments favorables.



Fin mars, arrivée des semences de jachères mellifères
Ci-dessous, roulage des parcelles

© APIVITI

Les grandes maisons de Cognac encouragent à la Certification Environnementale Cognac des exploitations viticoles. Elles ont également donné comme objectif l'arrêt de l'utilisation des herbicides d'ici 2028. Quelques viticulteurs ont déjà atteint cet objectif comme c'est le cas pour le trésorier de notre association dont l'exploitation est certifiée HVE3 (Haute valeur environnementale). D'autres approchent de cette certification. Nous avons remarqué que, sur nos deux communes, presque tous les utilisateurs de pulvérisateurs confinés (pas de dérive de produits de traitement) sont adhérents à APIVITI, ce qui, à mon sens, témoigne d'un état d'esprit orienté vers la protection de notre environnement... et celui des abeilles !

Nous commençons à ramener des ruches vers les vignes et, de plus, un viticulteur et notre distillateur installent des ruches sur leur exploitation.

Nous sommes à un tournant. Les mentalités et les techniques évoluent rapidement, c'est pourquoi je pense qu'avec un peu de persévérance, les abeilles pourront retrouver la place qu'elles avaient autrefois dans notre campagne. J'espère que les efforts des viticulteurs pour parvenir à cet objectif seront reconnus à leur juste valeur.

